



*N'oubliez pas votre  
cotisation syndicale*

## Agir au plus vite

Les annonces de ces derniers jours sont de la même veine que les premières décisions du gouvernement et de l'assemblée nationale cet été. Des cadeaux fiscaux pour les plus riches alors que l'on demande à tous les autres et en particulier aux plus pauvres de se serrer la ceinture. L'hyperactivité médiatique du Président et de ses « collaborateurs » et les idées dictées par un soi-disant « bon sens » peuvent donner le tournis. Pour autant, si faillite il y a, c'est bien celle de leur politique économique et sociale.

De fait, les attaques continuent : remise en cause des régimes spéciaux de retraites et recul du départ à la retraite - à 61 ans pour commencer - nouveaux coups de canif dans la solidarité avec les franchises médicales et la menace de la TVA sociale. Le discours provocateur sur les services publics et leurs agents tenu à Nantes par le président Sarkozy remet en cause les principes du service public sous couvert de modernité : moins de fonctionnaires prétendument mieux payés, voire sous contrat de droit privé ! Sur le pouvoir d'achat : la réponse faite aux actifs, « travailler plus pour gagner plus » avec heures supplémentaires défiscalisées ne peut qu'aggraver le chômage et les déficits des comptes sociaux. Quant aux retraités, silence assourdissant.

Dans notre secteur, la vidéo de « notre collègue » ministre, vantant les mérites du budget 2008, ne pourra convaincre que les naïfs que l'on peut « faire mieux avec moins » ! Il n'est pas possible d'améliorer la formation de nos élèves, le suivi des élèves en difficulté et nos conditions de travail en supprimant plus de 10 000 postes dans nos collèges et nos lycées. Bien au contraire, il s'agit d'économiser de l'argent, de supprimer des heures aux élèves, de diminuer encore un peu plus l'offre de formation.

L'installation à grand renfort de publicité de la commission Pochard sensée se pencher sur nos métiers et l'avenir du système éducatif mérite pour le moins notre plus grande vigilance dans ce contexte.

L'actualité montre que la riposte s'organise : grève le 18 octobre à la SNCF et à la RATP, rencontres régulières des fédérations de l'Éducation avec l'appel commun à signer la lettre pour l'éducation au Président par exemple, et de celles de la fonction publique.

La campagne d'information sur la réalité de notre école et les intentions de ce gouvernement doit être poursuivie et amplifiée en direction de toute la profession, des parents et plus largement de l'opinion publique.

C'est bien le moyen de bâtir des actions d'ampleur, durables et avec le plus grand nombre et d'obliger ce gouvernement à faire d'autres choix.



**Richard Ghis,**

**Nice le 28 septembre 2007**

## Hommage de la section académique de Nice à l'occasion des obsèques de Lucien Tomasoni

[...] Lucien, qui venait d'être nommé professeur technique adjoint au Lycée des Eucalyptus, avait rejoint dès 1972 l'équipe des militants de la toute jeune section académique du SNES. Lucien a apporté à cette équipe tout son dévouement et sa générosité naturels. Son engagement syndical participait d'ailleurs de sa passion profonde pour la construction d'une société et d'un monde plus équitable. [...] Il contribua notamment à l'issue victorieuse de la difficile et longue bataille pour l'intégration des professeurs techniques adjoints au corps des professeurs certifiés. Il ne cessa jamais de se battre pour que le niveau des enseignements technologiques réponde aux nécessités de notre temps.

Durant cette longue participation à notre direction, Lucien n'a jamais transigé avec les exigences d'une vie syndicale démocratique : sens des responsabilités, fermeté dans la transparence, loyauté et dignité. Avant d'être intégré dans l'Éducation nationale comme professeur technique adjoint, Lucien avait connu la situation d'un ouvrier dans une entreprise de Nice. Il avait déjà fait le choix d'un militantisme syndical exigeant - au sein de la CGT - dont il nous fera bénéficier. Dans chacun des deux établissements de l'académie où il a été successivement nommé - lycées de Lorgues et des Eucalyptus - il a refusé toute soumission à l'autoritarisme, au risque de compromettre gravement le déroulement de sa carrière. [...] Dans sa vie de retraité, il conserva son activité de militant ; fidèle aux réunions de la section des retraités des Alpes-Maritimes ; la passion de ses interventions enrichissait chacun de nos débats. [...] Je rends cet hommage à la mémoire de Lucien au nom de tous les syndiqués et militants du SNES de l'académie de Nice. Qu'il me soit permis d'être aussi, plus particulièrement, l'interprète de ses frères et soeurs d'une lutte partagée pendant plus de trente ans, lutte qui a scellé une amitié profonde, jamais démentie, faite de confiance et de respect mutuels.

ALBERT CHAPPAZ, MILITANT RETRAITÉ ET  
ANCIEN SECRÉTAIRE ACADÉMIQUE.

# Formation Continue des Adultes Attention, danger !

Plus que jamais le système public de la formation professionnelle continue se trouve dans une situation préoccupante.

Les dépenses totales de la formation professionnelle continue des adultes augmentent toujours, alors que depuis 1997, la part des GRETA (c'est à dire du service public) baisse inexorablement.

Dans le même temps, les GRETA qui évoluent dans un milieu de plus en plus concurrentiel voient leurs charges considérablement alourdies. Entre autres, le surcoût lié aux postes gagés a contraint de nombreux GRETA à se séparer de collègues dont les compétences représentaient un des atouts majeurs du système de formation continue de l'Éducation nationale.

Les raisons structurelles de ces difficultés d'ordre organisationnel et financier sont évoquées depuis plusieurs années sans qu'aucune solution n'ait été apportée.

Un rapport de l'Inspection générale resté secret pendant 6 mois, a pointé le déficit de pilotage des GRETA au niveau national et académique et préconise la disparition des GRETA au profit de GIP-FCIP académiques. À ce jour, le projet reste en suspens.

Une commission sénatoriale sur le fonctionnement des dispositifs de formation professionnelle préconise aujourd'hui « de doter les GRETA d'un statut juridique et d'un conseil d'administration autonome en s'appuyant sur le maillage et la proximité ».

Dans le contexte actuel d'affaiblissement du service public, il est urgent de se mobiliser pour sauver un service public de formation continue de l'Éducation nationale ainsi que les personnels spécifiques.

L'Éducation nationale doit rester un acteur présent sur l'ensemble des marchés de la formation des adultes :

- parce que la nécessité de la qualification des salariés ou futurs salariés de notre pays est un enjeu économique et social majeur,
- parce qu'elle est garante d'une qualité et d'une innovation pédagogique,
- parce que son réseau de proximité permettant un véritable maillage du territoire répond au plus près aux aspirations de chaque citoyen.

VÉRONIQUE FRANCO, FABIENNE FRANCA.

## Non-titulaires :

# Il n'y a pas de fumée sans feu !

Le barbecue de la solidarité du 12 septembre a rassemblé une centaine de collègues. Plusieurs titulaires et retraités sont venus soutenir cette action afin de témoigner de leur solidarité envers les plus précaires, qui, comme chaque année, sont dans l'angoisse d'une hypothétique affectation !

C'est à seize heures que le secrétaire général du rectorat reçoit le collectif des non-titulaires du SNES. Celui-ci s'inquiète des lenteurs des premières affectations ; certains collègues ont été amenés à accepter des temps incomplets. Le secrétaire général reconnaît les contraintes sociales pour un contractuel ou vacataire qui doit vivre avec parfois moins de 700 • par mois ; il promet, dans la mesure du possible de réagir avec diligence pour proposer un complément horaire à ceux qui sont concernés par cette situation délicate.

La discussion atteint son point d'orgue avec l'épineux problème du CDI et des « disparus » du listing. Les collègues soulèvent le cas des enseignants non éligibles alors qu'ils totalisent un nombre d'années d'activité supérieures, mais, hélas, interrompu

par une année de vacation. Les responsables du rectorat demandent des cas concrets qu'ils se proposent d'étudier. En ce qui concerne les « disparus » du listing, nous avons exigé qu'aucun licenciement ne soit prononcé sans qu'un G.T. ne soit réuni conformément aux engagements du Recteur afin d'étudier les cas et d'assurer la défense des collègues. Pour les autres questions (la titularisation, l'augmentation des postes aux concours...) qui requièrent une décision ministérielle, le secrétaire général promet de faire remonter ces dossiers au ministère de l'Éducation nationale.

L'heure est décisive ! Au moment où certains collègues commencent à baisser les bras, le collectif des non-titulaires du SNES appelle à maintenir la pression.

IBRAHIM CISSÉ.



# Une toute autre rentrée !

**Selon le ministre et le recteur, la rentrée est réussie. Qu'en est-il ?**

La rentrée 2007 aux dires du recteur serait réussie. Étrange conception de la réussite alors que plus de 200 postes ont été supprimés dans notre académie et que le nombre insuffisant de TZR entraîne déjà des tensions sur les remplacements. Recteur et ministre ont déjà oublié notre triste classement par rapport aux taux d'encadrement : 26<sup>ème</sup> sur 30 académies pour les collèges et dernier pour les lycées, qui montrent les mauvaises conditions de travail pour nos élèves et nous-mêmes. Les classes chargées avec plus de 25 élèves en collège et 35 en lycée sont notre quotidien ; tout comme les vies scolaires en difficulté faute de personnels pérennes et en nombre suffisant. Les établissements mobilisés dès la rentrée en témoignent. Le recteur et le ministre se grandiraient en reconnaissant la réalité de cette situation qu'ils feignent d'ignorer lors de leurs déplacements si médiatisés.



**Au collège des Mimosas à Mandelieu, personnels et parents d'élèves ont organisé une journée sans élèves pour réclamer un deuxième CPE.**

## Rentrée agitée au lycée Raynouard de Brignoles

Quand ils ont reçu leur service en juillet, certains collègues ont bien compris qu'il y aurait des problèmes à la rentrée. Hélas aucun professeur coordonnateur n'a été reçu avant le jour de la prérentrée ! Le lundi 3 septembre, le verdict est tombé : le compte n'y était pas ! Grandes victimes de ces coupes sombres : les enseignements optionnels (qui en réalité au lycée sont des enseignements « de spécialité », cette ambiguïté linguistique contribuant à semer la confusion chez les élèves lors de l'inscription !). Elèves de Première et de Terminale regroupés, 2h. hebdomadaires au lieu de 3h. pour préparer une épreuve de bac (spécialité math en L, Latin et Grec, Arts Plastiques). Les options sont « dévoreuses » de moyens ? Et alors ? Est-ce à nous d'anticiper et d'accepter leur mort annoncée et d'aller vers une filière unique, vers un système scolaire nivelé

par le bas ? Les options sont bien au contraire une richesse et une voie de réussite pour nos élèves. Les enseignants du lycée ne s'y sont pas trompés, la situation était grave, s'ils ont accueilli les élèves normalement le 4 et le 5, ils ont refusé de commencer les cours le 6 tant que les problèmes n'étaient pas réglés. La lutte paie : ils ont eu gain de cause, la rallonge des quelques heures nécessaires a été obtenue. Hélas, tout n'est pas résolu pour autant : le problème du poste de chef de travaux pour la SEP n'est pas réglé, les effectifs restent pléthoriques, cette année encore des redoublants de Terminale n'ont pu réintégrer le lycée faute de place, la maintenance informatique pose problème...

Plus que jamais la vigilance reste de mise.

NICOLE GIACOMUZZO

**Au lycée Maurice Janetti de Saint-Maximin, action lors de la pré-rentrée et grèves à la rentrée pour protester notamment contre la sous dotation en postes ATOS. Plusieurs postes obtenus**



**D'autres actions ont eu lieu : lycée Beaussier à la Seyne/mer ; lycée Chiris à Grasse : collège Jean Moulin à Brignoles. À suivre...**

### Franchises médicales

Après une première participation aux actions décidées par le collectif contre les franchises le 29 septembre à Paris, Nice, Toulon, Brignoles et Draguignan, la FSU entend poursuivre l'action mais aussi engager dans le pays un grand débat sur le financement de la protection sociale ; elle fera tout pour construire les initiatives les plus larges sur cette question.

Il est nécessaire de travailler plus largement à des alternatives concernant l'organisation du système de santé, de réfléchir aux politiques publiques à mettre en œuvre (notamment environnementales) et à avancer sur la pénibilité du travail, et les nouvelles logiques managériales, qui engendrent accidents, maladies professionnelles et stress. Le récent rapport de l'Académie des sciences confirme d'ailleurs que les principales causes de cancers sont liées à nos modes de vie et de travail.

### Pour la défense du droit à la santé dans la vie, au travail, en retraite

La FSU appelle à participer à la manifestation organisée le 13 octobre par la Fnath (accidentés du travail et handicapés) et l'Andeva, à laquelle appellent également la CGT, la Fédération de la Mutualité Française et Solidaires. La FSU06 s'efforce d'élargir encore cette initiative.

La FSU06 appelle donc à participer à la manifestation du samedi 13 octobre à Nice, à 14 h 30, place Masséna.

### Stage syndical académique FSU

Les sections départementales FSU du Var et des Alpes-Maritimes organisent un stage académique le 29 novembre 2007 au collège La Peyroua du Muy sur le thème :  
- Quels liens entre Services publics et développement économique ?  
- Les services publics et l'emploi.  
Attention la demande d'autorisation d'absence est à déposer avant le 29 octobre. Contacter la votre FSU départementale : fsu06@fsu.fr ou fsu83@fsu.fr

# Un bilan médiocre, des perspectives inquiétantes

L'édition 2007 du mouvement intra ressemble à s'y méprendre aux précédentes, mais présente également quelques caractéristiques propres, conditionnées par la contrainte budgétaire et l'actualité revendicative.

### Des procédures inadéquates, dans un contexte de pénurie

Triste héritage du ministère Allègre, le mouvement déconcentré en deux temps impose aux personnels des procédures d'une grande complexité et d'une lisibilité toute relative, tout en offrant au service public d'éducation un outil de couverture des besoins d'une piètre efficacité. Cette année, l'application par le recteur, précipitée en dépit de nos mises en garde, du décret Robien a encore compliqué la donne, par l'implantation de postes à complément de service antistatutaires car situés dans plusieurs communes. Notre intervention dès l'annonce de l'abrogation du décret a permis de retirer du mouvement la plupart de ces postes : nous avons ainsi obtenu que la victoire des enseignants mobilisés depuis huit mois se traduise concrètement dans la nature des postes attribués. Mais au total, avec ou sans les « postes Robien », le nombre des supports proposés au mouvement était une nouvelle fois insuffisant : 672 postes pour 2324 participants, dont 692 candidats « obligatoires » (entrants au mouvement inter, mesures de carte scolaire, réintégrations) et 798 TZR.

### Une machine à décevoir

Comme c'était prévisible, la machine à fabriquer de la déception a encore tourné à plein régime. En effet, malgré l'action des commissaires paritaires du SNES, qui ont amélioré les mutations de nombreux collègues par rapport aux projets rectoraux :

- 14% des participants obligatoires ont été affectés en extension, c'est-à-dire hors vœux, souvent loin de leurs premières préférences ; la plupart d'entre eux (85 collègues sur 97) sont

affectés sur une ZR non demandée, et verront les inconvénients de la flexibilité s'ajouter à la déception du mouvement intra.

- 39% seulement des participants volontaires au mouvement ont obtenu satisfaction.

- Le retour des bonifications avait suscité des espoirs chez les TZR de l'académie, qui ont participé massivement au mouvement ; mais les conditions dans lesquelles celui-ci se déroule n'ont permis qu'à 31% d'entre eux d'obtenir la mutation désirée.

- Pour 226 TZR de l'académie stabilisés sur poste fixe en établissement, 235 nouvelles affectations en ZR ont été prononcées, essentiellement pour des collègues ex-stagiaires, qui entreront dans le métier dans des conditions pas forcément idéales. L'effectif des TZR de l'académie devrait être globalement stationnaire pour 2007-2008...

### Deux urgences : des postes à hauteur des besoins, d'autres règles

Le SNES continue de revendiquer un retour à un mouvement à l'échelle nationale, seul à même de permettre une couverture optimale des besoins du service public d'éducation, une certaine fluidité des opérations et le plein exercice d'une mobilité choisie des personnels. Il réitère ses propositions de rééquilibrage des barèmes afin de mieux prendre en compte la totalité des situations individuelles. Au-delà, le nerf de la



mobilité, ce sont les postes : leur nombre dans l'académie de Nice est notoirement insuffisant pour assurer une offre de formation suffisamment riche et un taux d'encadrement décent (dans ce domaine nous sommes de l'aveu même du ministère 30° sur 30 en lycées, 26° en collèges) ; il est également un obstacle insupportable à la mobilité choisie des collègues... Et les annonces budgétaires pour 2008, qui prévoient de réduire les effectifs de 8770 enseignants, CPE, CO-Psy, n'offrent pas de perspectives très engageantes !

Arracher de nouveaux droits et de meilleures conditions de gestion des personnels, améliorer l'efficacité du service public d'éducation, exiger un investissement éducatif à la hauteur des enjeux sociaux et économiques... Au-delà de l'analyse du mouvement intra-académique 2007, il s'agit bien de batailles cruciales que la profession aura à conduire dans les semaines et les mois à venir.

Le SNES y prendra toute sa part.

ERIC MICHELANGELI.

Candidats	Nb candidats	Mutés dans leurs vœux			Non mutés ou mutés en extension		
		En établi	En ZR	Total	En établi	En ZR	Total
Obligatoires	692	472	123	595	12	85	97
Volontaires	1632	583	48	631	-	-	1001
<b>Total</b>	<b>2324</b>	<b>1055</b>	<b>171</b>	<b>1226</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1098</b>

Affectation des TZR, Bilan de rentrée 2007

## «Optimisation des ressources» : jusqu'où ?

Lors des instances paritaires d'affectation, mi-juillet et fin août, les élus du SNES ont veillé à l'équité et à la transparence dans l'affectation de chacun, face à une administration campée sur une logique comptable souvent préjudiciable aux conditions de travail des collègues et des élèves. D'où les trop nombreuses affectations hors vœux, alors qu'il suffisait d'attendre des demandes de suppléances plus appropriées... À la demande des élus on a tenu compte des «fléchages», c'est-à-dire des suppléances longues connues à l'avance (congé de formation professionnelle, de maternité, etc.) ; nous avons également obtenu qu'aucun TZR ne soit affecté en SEGPA sur une quotité supérieure à 6h, et fait «casser» de nombreux (et pourtant pas tous...) jumelages sur deux communes trop pénibles à assurer.

1009 l'an passé, nous sommes cette année 992 : d'une manière globale, en effectifs mal répartis suivant les disciplines, nous ne sommes pas assez nombreux pour assurer le remplacement à la hauteur des besoins !

En moyenne, près de 65% des TZR étaient affectés à l'année à la rentrée, avec de fortes disparités selon les disciplines. Ainsi, en anglais et en SVT, la situation apparaît très critique dans certaines zones. En maths, 3 collègues restaient disponibles pour tout le département du Var ! En documentation, il ne restait plus qu'un TZR pour toute l'académie ! Le taux de collègues affectés sur deux établissements varie aussi selon les disciplines : sur 75 TZR affectés en

lettres modernes, 10 l'ont été sur deux établissements, pour 23 sur 45 en espagnol (consultez les statistiques complètes sur [www.nice.snes.edu](http://www.nice.snes.edu)).

**Après la rentrée : l'heure de l'opacité et de tous les arbitraires**

Après les GT, groupes de travail dans lesquels les élus du personnel veillent sur les opérations, l'administration rectorale affecte au gré des besoins sans nécessairement tenir compte des vœux et barèmes des collègues ; dans ces conditions, les décisions prises et la manière dont elles sont imposées confinent parfois au scandale... Et ce n'est pas pour autant que la continuité du service public est assurée : les absences non remplacées sont de plus en plus nombreuses, faute de TZR... et de contractuels disponibles.

**Face à l'adversité, le SNES à vos côtés**

Être TZR semble de plus en plus difficile chaque année : jumelages difficiles ou impossibles à couvrir, heures supplémentaires imposées, ISSR ou heure de décharge spoliées, affectations en suppléance contestables...

Face à l'adversité, l'isolement est toujours ce qui peut arriver de pire. En cas de problème, n'hésitez pas à faire appel au SNES, dans votre établissement ou auprès de la section académique. À l'arbitraire, le SNES oppose la solidarité des personnels pour défendre, collectivement et individuellement, la dignité des personnes, du métier, et une certaine idée de l'école. Vous n'êtes pas seuls.

JULIE BAGGE.

## Le grand saut !

*À peine arrivée à la fac de sciences où tous les lauréats du CAPES ont été convoqués pour leur rentrée, je suis assaillie : délégués syndicaux, représentants des divers organismes de sécurité sociale et de mutuelle, tous se jettent sur nous, on nous offre des agendas, des stylos, des calendriers, on nous distribue des tonnes de formulaires... Il fait trente cinq degrés, c'est la cohue. Puis vient le temps de la réunion d'information. Paradoxalement, au bout de deux heures passées dans un amphi bourré à craquer, et dont les fenêtres sont restées fermées malgré la chaleur, j'ai l'impression d'en savoir encore moins que quand je suis rentrée. Je n'ai retenu de la succession des discours entendus qu'une série de mots administratifs, une accumulation de lettres aussi capitales que les documents auxquels elles réfèrent, NIGAF, MGEN, MI, AAPP, CCP... Ces mots se réduisent dans mon esprit à de simples sons, des phonèmes sans aucun sens. Je suis saturée d'info, mais je n'en sais guère plus. L'opération se répétera l'après-midi même, à l'IUFM cette fois. Brutale, c'est le premier mot qui me vient pour décrire ma rentrée. Un été entier à se demander dans quel établissement je vais enseigner, dans quelle ville, à quel niveau... Puis la rentrée, et c'est le grand saut, tout s'enchaîne. En quelques jours à peine, je suis passée de l'autre côté du bureau dans la classe. Aujourd'hui, c'est à moi de répondre aux questions posées par mes élèves alors même que chacune de leurs interventions soulève en moi une autre série d'interrogations : comment faire pour les aider ? Comment ne pas les sacrifier sur l'autel de ma propre formation ? Est-ce bien, comme je l'ai toujours cru jusque là, ma vocation ?*

IDA MARI, STAGIAIRE IUFM EN LETTRES MODERNES.

Stagiaires en situation :

## Abattement du temps de service

L'introduction de journées de formation pour les stagiaires en situation depuis 2006 (arrêté du 22 août 2005) visant à permettre aux collègues d'approfondir la réflexion sur la pratique du métier s'est faite sans consigne officielle sur les conditions de participation à la formation .

Alors que le ministère n'a pas accordé un abattement de service pour les stagiaires en situation, cette année encore, grâce à notre pugnacité, l'allègement des services de ces collègues a été reconduit dans l'académie de Nice. Trente collègues stagiaires en situation ont ainsi été affectés sur des supports de 16h au maximum à la rentrée, et nos interventions ont permis de veiller au respect des barèmes et des vœux des collègues pour que cette année de formation se déroule dans de bonnes conditions. Nous restons vigilants.

JEAN-PIERRE LAUGIER.

Affectations IUFM :

## Formation initiale fragilisée

Le 29 août, la commission d'affectation des professeurs stagiaires (plus de 200 cette année) s'est réunie à l'IUFM. Une fois de plus, le SNES-FSU a veillé au respect de l'équité dans les affectations. Si les supports proposés par les corps d'inspection ont permis dans l'ensemble d'affecter les stagiaires au plus près de leurs vœux, on ne peut que déplorer le manque de supports dans certaines disciplines et les incertitudes qui persistaient parfois quant à la réalité de certains supports pour la rentrée. L'adéquation affectation du stagiaire/présence du tuteur dans l'établissement n'était d'autre part pas toujours respectée, ce que nous avons une fois de plus dénoncé. Ajoutons à cela l'augmentation du service des stagiaires (6h. maxi l'an dernier) à un maximum de 8h. cette année, et de nombreuses conditions sont parfois réunies pour faire de ce premier contact avec le métier, une année difficile et peu sereine. Grâce à nos interventions, depuis la rentrée, un certain nombre de situations ont pu être améliorées. Mais les stagiaires sont encore considérés comme des moyens d'enseignement. La formation initiale, qui devrait être une priorité absolue, se voit ainsi fragilisée par des réformes qui dénaturent et déqualifient les métiers de l'enseignement en hypothéquant l'avenir de l'école par la mise en péril du renouvellement de nos professions. Plus que jamais, notre métier a besoin d'une formation de qualité, nos garanties statutaires et notre autonomie pédagogique en dépendent.

CORINNE GIOANNI.

## Unité & Action Journée de réflexion

Le SNES est organisé en courants de pensée. Le courant Unité et Action, à qui les syndiqués ont confié par leur vote l'animation du SNES, souhaite permettre à ceux qui le veulent de participer à la réflexion et à l'élaboration de ses prises de position. C'est dans ce souci, que nous vous invitons à participer à une journée de réflexion.

Cette journée se déroulera le vendredi 7 décembre 2007 au lycée Camus de Fréjus de 9h30 à 17H sur le thème : quel collège, quel lycée, quels métiers ?

Pour vous inscrire écrire à l'adresse suivante : [uasnes@nice.snes.edu](mailto:uasnes@nice.snes.edu) avant le 7 novembre.

## Retraités comme actifs, au SNES plus que jamais !

### Tout comme il accompagne la vie professionnelle des actifs, le SNES accompagne celle des retraités.

Mutations, promotions, notations ne sont plus au programme des retraités, mais de lourdes questions persistent ou s'aggravent : pouvoir d'achat, mise en œuvre de la loi Fillon pour les retraites (avec les graves menaces du rendez-vous 2008), détérioration de la protection sociale (avec l'instauration de nouvelles franchises médicales, la menace de la TVA sociale), prise en charge des plus anciens (avec la création hors sécurité sociale et sans sérieux financement d'un risque dépendance), avenir des services publics, atteinte aux libertés...

Face à des mesures gravissimes prises à un rythme accéléré, il faut qu'ensemble actifs et retraités confrontés à la même politique régressive, nous sachions conserver notre solidarité, nous donner les moyens de faire aboutir des revendications diversifiées.

C'est par et dans le SNES-FSU que les retraités feront valoir leurs droits.

Nous comptons sur vous, comme vous pouvez compter sur votre syndicat et votre fédération.

**LOUIS-JEAN VÉRAN, S1 DES RETRAITÉS DU 83,**

**GÉRARD FALANDRY, S1 DES RETRAITÉS DU 06,**

**ARLETTE BARTOLETTI, RESPONSABLE  
ACADÉMIQUE DES RETRAITÉS.**

## Conseil Fédéral Régional

# La FSU en ordre de marche

La réorganisation des politiques publiques, que ce soit par la décentralisation ou la déconcentration, privilégie presque systématiquement l'échelon régional. Il n'était pas possible plus longtemps pour la FSU de ne pas être organisée à ce niveau, sous peine de se priver de la possibilité d'intervenir sur des choix fondamentaux pour les personnels et les services publics : pensons par exemple à la formation professionnelle. C'est à cet impérieux besoin qu'a répondu la décision prise au dernier congrès national de la FSU de créer des conseils fédéraux régionaux (CFR).

En PACA, le CFR a été installé le 24 septembre dernier lors d'une réunion qui s'est tenue au lycée de Saint-Maximin. Ses 78 membres sont ainsi représentatifs dans leur diversité des six sections



départementales de la FSU et de l'ensemble des syndicats nationaux qui composent notre fédération. Le Snes est représenté par six camarades, dont trois de l'académie de Nice, Richard Ghis, Corinne Gioanni et Fabrice Giovanazzi. Le CFR s'est donné une direction (secrétariat régional) qui sera animée par notre camarade Josiane Dragoni, nouvelle secrétaire générale régionale de la FSU.

Reste le plus difficile : élaborer des mandats régionaux, les faire vivre dans une activité de la FSU dynamisée, prendre les décisions concernant l'intervention et la représentation fédérales auprès des instances de la Région (conseil régional, CESR, préfecture de Région, instances régionales de toutes sortes) tout en ayant garde de ne pas céder à la tentation de se substituer aux sections départementales ou aux syndicats nationaux dans leurs champs de compétence.

Il y a de quoi faire !

FABRICE GIOVANAZZI

## Tous en stage !

Dans le cadre des observatoires des pratiques et des programmes, la section académique organise chaque année des stages syndicaux, source d'échanges fructueux et constructifs. Pour redevenir des acteurs de l'évolution de nos métiers, réapproprions-nous collectivement la réflexion sur ce que nous enseignons, sur nos pratiques, sur les programmes, mais aussi sur tout ce qui constitue notre charge de travail et notre implication pour la défense du service public d'éducation.

### CARRIÈRES et MÉTIER

Comment contrer l'offensive contre notre métier en connaissant notre carrière ?

- saluts,
  - salaires,
  - notation, avancement d'échelon, accès à la hors-classe
  - gestion informatisée de nos dossiers via I-prof
- Mardi 4 décembre de 9h30 à 17h30**, section académique du Snes-Fsu, 264 bld de la Madeleine, Nice

### LANGUES VIVANTES

Etat des lieux et avancée du dossier.  
**Judi 20 décembre de 9h30 à 17h30**, Collège La Peyroua au Muy.

### DOCUMENTATION

(deuxième trimestre, date et lieu précisés ultérieurement)

### ST2S

Première approche de la réforme. Quels équilibres disciplinaires ? Quelle grille horaire ? Quelles activités interdisciplinaires ? Quelles perspectives d'études ? Quelle formation pour les enseignants ?  
(deuxième trimestre, date et lieu précisés ultérieurement)

### PRÉPARER LA RENTRÉE

DGH, TRMD, HP, HSA, HSE, BMP... comment s'y retrouver ?  
**Vendredi 25 janvier 2007 de 9h30 à 17h**, lycée Camus à Fréjus.

**Modèle de demande d'autorisation d'absence et bulletin d'inscription au stage de formation syndicale** à télécharger sur le site de la section académique [www.nice.snes.edu](http://www.nice.snes.edu), rubrique « Stages »

## Orientation :

## Des constats et des projets ministériels inacceptables

Depuis 2003, la campagne de dénigrement systématique des services d'orientation, tant dans les médias, les discours politiques, qu'à travers les différents rapports chargés de légitimer les projets de transformation radicale de l'orientation, bat son plein. Succédant à la mise en place des entretiens d'orientation en troisième assurés par le professeur principal, le « schéma national de l'orientation et de l'insertion professionnelle des jeunes » (rapport Lunel) de mars 2007 traduit l'aboutissement des politiques nationale et européenne en matière d'orientation et d'insertion. La présidence française de l'Union Européenne en juillet 2008 qui se donne pour missions principales l'Education et l'Orientation laisse augurer du pire au regard des préconisations de l'OCDE dans ces domaines.

## Dénaturation de nos métiers

Ce schéma national redéfinit les rôles : les enseignants, « conseillers naturels pour l'orientation » chargés du conseil sur les formations et les poursuites d'études ; les entreprises, sollicitées pour l'information sur les métiers, la DP, la formation des enseignants. Quant aux Conseillers d'orientation-psychologues, le corps serait mis en extinction au profit de conseillers non psychologues « dont le métier sera centré sur la mission de faire connaître le monde économique, les entreprises, les formations et leurs possibilités d'insertion professionnelle ». Faire reposer exclusivement la construction des projets d'orientation sur une information exhaustive sur les métiers, les formations et leurs débouchés est une conception irréaliste pour ce qui concerne la mise en oeuvre d'une telle information, extrêmement simplificatrice au regard des processus psychologiques complexes qui président à l'élaboration des projets, et dangereuse car sans garantie de neutralité. L'orientation s'inscrit dans une démarche éducative qui met en oeuvre des processus psychologiques complexes. Les conseillers d'orientation psychologues doivent y conserver un rôle fondamental.

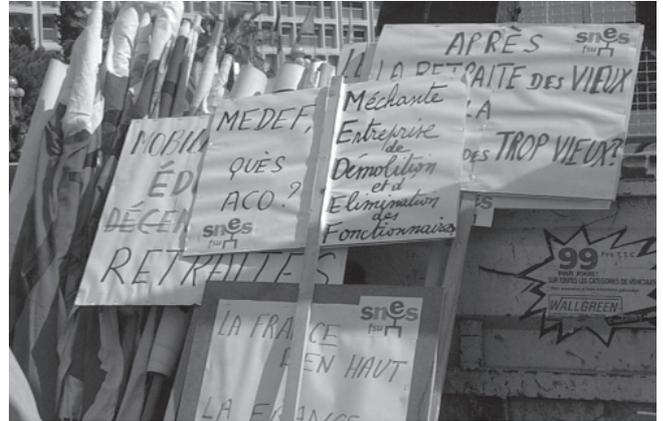
Régionalisation... bis  
repetita

En juillet dernier le président de la République, dans sa lettre de cadrage à X. Darcos annonçait la mise en place d'un « nouveau service public de l'orientation ». Dès la rentrée, ce dernier en précisait l'échéance, janvier 2008, et déclarait : « il faut traiter l'orientation au plus près du terrain » et « aller vers une collaboration plus étroite, voire une responsabilité complète de la région ». Les arguments que nous avons développés en 2003 lorsque nous avons fait échouer la tentative de régionalisation des services conservent toute leur pertinence dans la lutte que nous devons continuer à mener pour contrer ces projets.

## Asphyxiés

Le ministère organise depuis longtemps le dysfonctionnement des services d'orientation pour les justifier. Ainsi, c'est au remplacement d'1 COPsy sur 5 que nos services seront confrontés dès 2008 alors que le nombre d'élèves pris en charge par COPsy s'élève à plus de 1500. Les CIO d'Etat doivent faire face à la baisse régulière des budgets de fonctionnement et d'équipement quand ce n'est au délabrement des locaux qui les hébergent. Site emblématique de l'abandon de ses services par l'Etat, le CIO de Toulon : délabrement, sous équipement, sanitaires... au fond de la cour... !

Quant aux budgets de déplacements et au remboursement des frais engagés, l'administration entretient pénurie et opacité mettant en péril l'égalité d'accès aux services que sont en droit d'attendre les usagers. Les postes de TZR de l'académie ont été réduit de 50% cette année. Nombre de rompus de temps partiel ne sont pas compensés et le département des AM ne dispose plus d'aucun moyen de remplacement de courte



et moyenne durée. Pénurie de moyens, augmentation du nombre d'établissements pris en charge, la dégradation des conditions de travail s'accroît pour les COPsy dont le quotidien est de plus en plus morcelé. Comment, dans ces conditions, maintenir un service public de qualité pour l'ensemble des usagers ?

## Nos exigences

Pour contrer la mise en oeuvre des projets ministériels annoncée pour janvier 2008, nous devons continuer à organiser la lutte syndicale et exiger :

- Une orientation inscrite dans une démarche éducative, progressive et continue, pilotée avec d'autres ambitions que les débouchés locaux et à court terme.
- Un service public national d'information, de psychologie et d'orientation doté de COPsy plus nombreux (atteindre une charge n'excédant pas 1000 élèves par COPsy en 5 ans), reconnus dans leur qualification de psychologues de l'Education Nationale et revalorisés dans leur carrière.
- La relance d'une politique de lutte contre l'échec scolaire et universitaire qui passe par un véritable travail de suivi au sein d'équipes pluridisciplinaires renforcées.
- La création d'un service public d'aide à l'insertion et à la formation continue.
- Des CIO revalorisés, dotés des moyens modernes et nécessaires à un accueil personnalisé de qualité.

CHRISTINE DELLA SUDDA



# Les vies scolaires en danger

L'annonce en fin d'année de scolaire de la suppression de la moitié des contrats aidés (Emploi de Vie Scolaire) dans notre secteur, est peut être passée un peu inaperçue. Mais la réalité des premières semaines de cette rentrée permet de mesurer l'impact de cette décision scandaleuse. Il semble que les inspections d'académie aient décidé dans leur coin les contrats à supprimer dans tel ou tel établissement, en prenant soin de n'en discuter avec aucun des représentants des personnels ! Drôle de conception du dialogue social...

Il est urgent dans un premier temps de questionner le chef d'établissement pour connaître le nombre des contrats supprimés et de le comparer avec l'état récapitulatif\* des emplois dans l'établissement tel qu'il a été présenté au moment du vote du budget. Vous trouverez sur le site du SNES (www.nice.snes.edu) les tableaux des moyens d'assistance éducative et de surveillance fournis par le rectorat lors du dernier comité technique paritaire.

Nous proposons ci-dessous un modèle de motion à faire adopter lors du premier Conseil d'Administration et que vous pouvez adapter à la situation de votre établissement.

Il nous faut rappeler avec force à cette occasion notre refus de voir les vies scolaires utilisées pour le traitement social du chômage et exiger des personnels pérennes pour faire fonctionner dans la durée les vies scolaires. Le recrutement d'étudiants surveillants au niveau académique doit redevenir la règle.

*\*Ce document doit être fourni au moment de l'examen du budget. C'est l'état récapitulatif des emplois dont dispose l'établissement (titre II article 35 du décret 85-924 du 30 août 1985).*

## Motion à adapter et à faire voter en CA

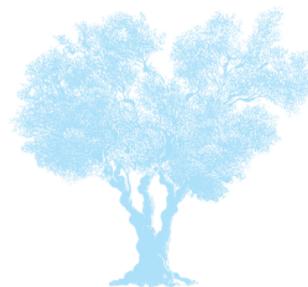
Le Conseil d'Administration du collège/ lycée.....réuni le .....  
dénonce le retrait de (nombre de contrats de type CAE vie scolaire) de la vie scolaire de notre établissement. Cette mesure dégrade les conditions d'encadrement et de surveillance des élèves et alourdit la charge de travail des autres personnels.

Le CA exige le rétablissement des contrats supprimés et la transformation de tous les supports de surveillance en poste d'étudiants surveillants recrutés au niveau académique.

# Retour à l'envoyeur !

**Nous allons tous être destinataires - à notre adresse personnelle ! - de la «vision» de l'École du président Sarkozy.**

**Le SNES-FSU propose aux personnels des établissements scolaires de lui adresser une réponse collective en faisant signer la carte pétition téléchargeable sur [www.nice.snes.edu](http://www.nice.snes.edu) dans le cadre de l'heure d'information syndicale du mois d'octobre.**



## LE SNES-FSU À VOTRE SERVICE

### Permanences téléphoniques 2007-2008

#### Section académique

264 bld de la Madeleine 06000 Nice  
**04-97-11-81-53**

Permanences du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

**Pour les permanences des secteurs, consultez le site académique du SNES : [www.nice.snes.edu](http://www.nice.snes.edu)**

#### Section départementale du Var

Le Clos Fleuri, 335 avenue des Dardanelles 83100 Toulon  
**04-94-92-36-77**

Permanences :  
- Lundi : de 16h 30 à 18h.  
- Mercredi : de 16h à 18h.  
- Jeudi : de 16h à 17h 30  
- Vendredi : de 16h à 18h.

#### Section locale FSU à Draguignan

8 rue Cisson 83300 Draguignan  
**04-94-68-48-16**

Permanences le mercredi de 15 h 30 à 17 h.

